

DÉCISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY DU MASTER *Domaine Sciences, technologies, santé, MENTION sciences de la vigne et du vin*

Le directeur de l’Institut des Sciences de la Vigne et du Vin (ISVV), M. Philippe DARRIET

- Vu les articles L712-2, al 4, 5° et L613-1, al 9 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Vu la délibération 2020-31 du 23 avril 2020 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens ;

DECIDE

Article 1 : Les personnes dont les noms suivent* sont désignées en vue de constituer le jury pour le master : ***Sciences, technologies, santé***
mention : ***sciences de la vigne et du vin***

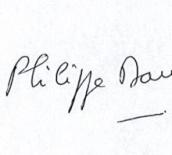
Nom	Prénom	Qualité ¹
CHOLET	Céline	Enseignant-chercheur
COCULA	François	Enseignant-chercheur
GALLUSCI	Philippe	Enseignant-chercheur
GENY	Laurence	Enseignant-chercheur
JOURDES	Michaël	Enseignant-chercheur
LYTRA	Georgia	Enseignant-chercheur

Article 2 : Madame Laurence GENY est nommée en qualité de présidente du jury.

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025-2026 ainsi que pour la sélection des dossiers de candidatures de l'année universitaire 2026-2027

Fait à Villenave d'Ornon, le 25/02/2025

Philippe DARRIET
Directeur de l'ISVV




Philippe DARRIET
Université de Bordeaux

¹ Enseignant-chercheur, enseignant, personnalité qualifiée